

**Province de Québec
MRC Lac-Saint-Jean-Est
Municipalité d'Hébertville-Station**

SÉANCE ORDINAIRE DU 12 JANVIER 2015

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la municipalité d'Hébertville-Station, tenue dans la salle des délibérations de l'hôtel de ville, située au 5 rue Notre-Dame, le lundi 12 janvier 2015, à 19 h 30.

Présents : M. Réal Coté, Maire
M. François Maltais, conseiller # 3
M. Pascal Vermette, conseiller # 5
M. Michel Claveau, conseiller # 6

Formant quorum.

Était absente avec motivation madame la conseillère Gyna Simard, ainsi que messieurs les conseillers Robin Côté et Hamid Benouanass.

Également présent :

M. Dave Corneau, directeur général.

1. MOT DE BIENVENUE DU MAIRE

2. ADMINISTRATION :

- 2.A) *Lecture et acceptation de l'ordre du jour;*
- 2.B) *Exemption de la lecture des procès-verbaux, séance ordinaire du 01 décembre 2014 et séances extraordinaires du 15 décembre 2014;*
- 2.C) *Adoption des procès-verbaux, séance ordinaire du 01 décembre 2014 et séances extraordinaires du 15 décembre 2014.*

3. DROIT DE PAROLE

4. RÉOLUTIONS :

- 4.A) *Gaietés hivernales - Budget;*
- 4.B) *Transport adapté – Contribution 2015;*
- 4.C) *Hôtel de ville – Paiement progressif #8;*
- 4.D) *Chambre de commerce – Cotisation 2015;*
- 4.E) *Société d'Histoire du Lac-St-Jean – Adhésion 2015;*
- 4.F) *Règlement 2015-01 – Adoption règlement ayant pour objet d'établir le budget de l'année 2015 et fixer le taux de la taxe générale et répartition locale, les tarifs de compensation pour les services d'aqueduc, d'égout et d'assainissement des eaux, de fosses septiques, d'ordures et de collecte sélective, ainsi que le taux d'intérêt et de pénalité pour tous les comptes en souffrance;*
- 4.G) *Adoption du taux d'intérêt 2015;*
- 4.H) *Organismes – Loyer mensuel.*

5. DONS ET SUBVENTIONS :

- 5.A) *Création d'un comité don;*
- 5.B) *Société Alzheimer – Quilles-Don\$;*
- 5.C) *Chambre de commerce – Tournoi de curling;*
- 5.D) *Le Cran - Demande d'aide financière;*
- 5.E) *Fondation Jean Allard – Livre de recettes;*
- 5.F) *Voyage Whistler école Curé-Hébert - Demande d'aide financière;*
- 5.G) *Solican - Demande d'aide financière;*

6. URBANISME :

Aucun dossier.

7. AFFAIRES NOUVELLES :

7.A) *Bris d'aqueduc – Octroi de contrat;*

7.B) *Desjardins – Bail.*

8. RAPPORT DES COMITÉS

9. LISTE DES COMPTES

10. CORRESPONDANCE :

10.A) *Consultation publique – Modification périmètre urbain.*

11. PÉRIODE DE QUESTIONS

12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

1. MOT DE BIENVENUE DU MAIRE

À 19 h 32 Monsieur le Maire Réal Côté préside l'assemblée, et après avoir constaté le quorum, déclare la séance ouverte en souhaitant la bienvenue aux citoyens présents.

2. ADMINISTRATION

2.A) **LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR**
R.7159.01.15

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Claveau appuyé par monsieur le conseiller François Maltais et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE l'ordre du jour soit accepté.

2.B) **EXEMPTION DE LA LECTURE DES PROCÈS-VERBAUX, SÉANCE ORDINAIRE DU 01 DÉCEMBRE 2014 ET SÉANCES EXTRAORDINAIRES DU 15 DÉCEMBRE 2014**
R.7160.01.15

Il est proposé par monsieur le conseiller Pascal Vermette appuyé par monsieur le conseiller Michel Claveau et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE l'exemption de lecture des procès-verbaux soit accordée.

2.C) **ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX, SÉANCE ORDINAIRE DU 01 DÉCEMBRE 2014 ET SÉANCES EXTRAORDINAIRES DU 15 DÉCEMBRE 2014**
R.7161.01.15

Il est proposé par monsieur le conseiller François Maltais appuyé par monsieur le conseiller Pascal Vermette et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE les procès-verbaux de la séance ordinaire du 01 décembre 2014 et des séances extraordinaires du 15 décembre 2014 soient adoptés.

3. DROIT DE PAROLE

Un droit de parole est accordé aux citoyens présents à 19 h 34.

4. RÉOLUTIONS

4.A) **GAIETÉS HIVERNALES - BUDGET**
R.7162.01.15

Il est proposé par monsieur le conseiller François Maltais appuyé par monsieur le conseiller Pascal Vermette et résolu à l'unanimité des membres présents;

QU'un montant de 3 000 \$ soit accordé aux Gaietés hivernales afin de préparer le festival.

4.B) **TRANSPORT ADAPTÉ – CONTRIBUTION 2015**
R.7163.01.15

Il est proposé par monsieur le conseiller Pascal Vermette appuyé par monsieur le conseiller François Maltais et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE la municipalité s'implique au niveau régulier de transport adapté aux personnes handicapées en acceptant les prévisions budgétaires pour l'année 2014 préparées par la Corporation du Transport adapté Lac-St-Jean-Est et présentées par la Ville d'Alma, mandataire, par conséquent, elle consent à participer au financement d'un tel transport pour personnes handicapées selon les modalités suivantes :

1. la municipalité remettra à titre de contribution financière à la Corporation du Transport adapté Lac Saint-Jean Est (organisme responsable du transport) au cours de la période du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015 un montant de 1 958 \$ à être versé en un versement avant la fin du mois de mars 2015.

2. ce montant, additionné aux contributions financières des autres municipalités participantes et aux revenus provenant des usagers, représentera 25 % des prévisions budgétaires de revenus totaux de 405 687 \$, devant être défrayé pour le service régulier de Transport adapté Lac-St-Jean-Est aux personnes handicapées, pour l'exercice 2015.

3. de plus, Ville d'Alma accepte, d'une part, que la subvention de 75 % des coûts de transport adapté aux personnes handicapées, prévue à l'Arrêté en conseil no. 2071-79 du onze (11) juillet 1979, soit versées directement par le ministère des Transports à la Ville d'Alma, porte-parole des municipalités participantes dans ce dossier et, d'autre part, s'engage à veiller à la saine gestion des sommes attribuées à la Corporation du Transport adapté Lac-St-Jean-Est ainsi qu'à la réalisation du plan de transport adapté aux personnes handicapées approuvé par le ministre des Transports.

4.C) **HÔTEL DE VILLE – PAIEMENT PROGRESSIF #8**
R.7164.01.15

CONSIDÉRANT QUE l'architecte a émis un certificat de paiement pour les travaux effectués en date du 19 décembre 2014 pour la reconstruction de l'hôtel de ville;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Michel Claveau appuyé par monsieur le conseiller François Maltais et résolu à l'unanimité des membres présents;

QU'un chèque au montant de 20 967,95 \$, incluant les taxes, soit émis à l'entrepreneur général, soit Construction Technipro (1998) inc.

4.D) **CHAMBRE DE COMMERCE – COTISATION 2015**
R.7165.01.15

Il est proposé par monsieur le conseiller Pascal Vermette appuyé par monsieur le conseiller Michel Claveau et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE la cotisation pour 2015 à la Chambre de commerce et d'industrie du Lac-St-Jean-Est soit renouvelée et d'en faire le paiement au montant de 340,93 \$, taxes incluses.

4.E) **SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DU LAC-ST-JEAN – ADHÉSION 2015**
R.7166.01.15

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Claveau appuyé par monsieur le conseiller François Maltais et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE l'adhésion à la Société d'histoire du Lac-Saint-Jean soit renouvelée pour l'année 2015 au montant de 50 \$.

4.F) **RÈGLEMENT 2015-01**
R.7167.01.15

RÈGLEMENT NUMÉRO 2015-01, TAXATION 2015

Il est proposé par monsieur le conseiller Pascal Vermette, appuyé par monsieur le conseiller François Maltais d'adopter le règlement 2015-01, taxation 2015 ayant pour objet d'établir le budget de l'année 2015 et fixer le taux de la taxe générale et répartition locale, les tarifs de compensation pour les services d'aqueduc d'égout et d'assainissement des eaux, de fosses septiques, d'ordures et de collecte sélective, ainsi que le taux d'intérêt et de pénalité pour tous les comptes en souffrance. Ce règlement est disponible au bureau municipal pour consultation.

Adoptée à l'unanimité

Approbation du rapport annuel du Maire le : 17 novembre 2014
Avis de motion le : 15 décembre 2014
Avis public de présentation du budget le : 27 novembre 2014
Approbation du règlement le : 12 janvier 2015
Avis public d'entrée en vigueur le : 16 janvier 2015

4.G) **ADOPTION DU TAUX D'INTÉRÊT 2015**
R.7168.01.15

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Claveau appuyé par monsieur le conseiller François Maltais et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE le taux d'intérêt pour les comptes en souffrance est fixé à 13 % l'an et sera applicable seulement sur les termes en souffrance.

4.H) **ORGANISMES – LOYER MENSUEL**
R.7169.01.15

Il est proposé par monsieur le conseiller Pascal Vermette appuyé par monsieur le conseiller François Maltais et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE les coûts de location des locaux municipaux, pour les organismes, demeurent les mêmes que ceux avant l'incendie de l'hôtel de ville.

5. DONS ET SUBVENTIONS

5.A) CRÉATION D'UN COMITÉ DON R.7170.01.15

Il est proposé par monsieur le conseiller François Maltais appuyé par monsieur le conseiller Michel Claveau et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE messieurs les conseillers Pascal Vermette et Michel Claveau soient et sont mandatés sur le comité de don.

5.B) SOCIÉTÉ ALZHEIMER – QUILLES-DON\$

Cette invitation est refusée.

5.C) CHAMBRE DE COMMERCE – TOURNOI DE CURLING

Cette invitation est refusée.

5.D) LE CRAN - DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

Cette demande d'aide financière est reportée.

5.E) FONDATION JEAN ALLARD – LIVRE DE RECETTES R.7171.01.15

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Claveau appuyé par monsieur le conseiller Pascal Vermette et résolu à l'unanimité des membres présents;

QU'un montant de 40 \$ soit accordé à la Fondation Jean Allard, afin de faire l'acquisition d'un livre de recettes imprimé, afin de soutenir la cause de l'autisme.

5.F) VOYAGE WHISTLER ÉCOLE CURÉ-HÉBERT - DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

Cette demande d'aide financière est reportée.

5.G) SOLICAN - DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

Cette demande d'aide financière est reportée.

6. URBANISME

Aucun dossier.

7. AFFAIRE NOUVELLE

7.A) BRIS D'AQUEDUC – OCTROI DE CONTRAT

Ce point est reporté à une prochaine séance.

7.B) DESJARDINS – BAIL R.7172.01.15

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Claveau appuyé par monsieur le conseiller François Maltais et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE le contrat de bail avec la Caisse Desjardins des Cinq-Cantons, pour une durée de 5 ans, soit accepté;

QUE monsieur le directeur général Dave Corneau soit autorisé à signer tous les documents nécessaires pour que prenne entière effet la présente résolution.

8. **RAPPORT DE COMITÉ**

Une période est accordée aux élus afin de faire le compte rendu de leurs comités.

9. **LISTE DES COMPTES**

R.7173.01.15

Nom	Montant
ADF DIESEL	120.15 \$
ATELIER ROSARIO TREMBLAY	373.67 \$
AUTOCAR JEANNOIS INC.	241.45 \$
BANQUET GUYLOU	2 145.68 \$
BELL ALIANT	7 250.84 \$
BELL CANADA	81.74 \$
BELL MOBILITÉ	112.25 \$
BIOLAB-DIVISION ÉCO-SANTÉ	352.64 \$
CAIN LAMARRE CASGRAIN WELLS	215.58 \$
CAISSE POP DES CINQ-CANTONS	3 337.98 \$
CANADIEN NATIONAL	924.00 \$
CENTRE AGRICOLE SAGUENAY-	7.10 \$
CENTRE DU CAMION ALMA	453.26 \$
COGECO CÂBLE	231.50 \$
CONSTRUCTION TECHNIPRO (1998) INC.	116 687.45 \$
DAVE CORNEAU	44.93 \$
DISTRIBUTION M.I.G.H. INC.	(221.04) \$
DISTRIBUTION PIERRE LAROCHELLE	33.92 \$
ÉPICERIE MARCHÉ DE LA GARE	589.76 \$
FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.	6 160.80 \$
FONDATION HÔTEL-DIEU D'ALMA INC.	800.00 \$
FRANÇOISE VALLÉE	104.30 \$
GARAGE JEAN-GUY PERRON	110.46 \$
GÉMEL INC.	491.66 \$
GROUPE PAGEX	345.32 \$
GROUPE D-TECH	1 149.75 \$
HYDRO QUÉBEC	8 519.95 \$
ISABELLE FORTIN	128.41 \$
JACQUES DEMERS	1 195.00 \$
LAURIE DOUCET	150.00 \$
LES CONSTRUCTIONS RENAISSANCES &	3 719.44 \$
LES ENTREPRISES ROSARIO MARTEL INC.	22 696.68 \$
LETTAGE G.D.	6 926.68 \$
LIBRAIRIE HARVEY ENR.	185.33 \$
LYS INFORMATIQUE	258.67 \$
MALTAIS OUELLET INC.	68.15 \$
MB SECOURS ENR.	56.91 \$

MÉGABURO	1 926.57 \$
MINISTÈRE DU REVENU	9 107.73 \$
MINISTÈRE DU REVENU DU QUEBEC	1 950.34 \$
MOD-A-POINT	200.06 \$
MRC LAC-ST-JEAN-EST	15 312.69 \$
MUNICIPALITE D'HÉBERTVILLE	700.00 \$
NUTRINOR	1 070.04 \$
NUTRINOR PRODUITS PÉTROLIERS	1 280.04 \$
ORIZON MOBILE	4 102.00 \$
PETITE CAISSE	1 435.35 \$
PG SOLUTIONS INC.	8 053.99 \$
PIÈCES D'AUTOS JMR ALMA	80.68 \$
PLANÈTE 104,5	419.66 \$
PLOMBERIE EXPERT	202.30 \$
PRODUITS BCM LTÉE	629.91 \$
PRODUITS DE SUNCOR ENERGIE S.E.N.C.	1 665.11 \$
PRODUITS D'ENTRETIEN BOILY	210.06 \$
RÉAL CÔTÉ	184.00 \$
RÉSEAU BIBLIO	351.55 \$
REVENU CANADA	4 656.57 \$
RONA LE RÉGIONAL D'ALMA	57.42 \$
RUSSEL GIRARD	107.44 \$
SALON DE QUILLES HÉBERTVILLE-STATION	328.75 \$
SÉCUOR	2 009.22 \$
SIGNIS INC.	189.78 \$
SIMARD BOVIN LEMIEUX	1 788.95 \$
SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DU LAC-ST-JEAN	5 372.53 \$
SPI SÉCURITÉ INC.	248.09 \$
SSQ, SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-VIE INC.	3 992.15 \$
SYNDICAT DES EMPLOYÉS MUNI.	147.00 \$
TELL TECH COMMUNICATION	17 832.64 \$
VALMO ÉLECTRIQUE	738.03 \$
VISA DESJARDINS	1 282.26 \$
SALAIRES NETS	25 430.09 \$
TOTAL	299 113.37 \$

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Claveau appuyé par monsieur le conseiller Pascal Vermette et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE la liste des comptes à payer soit approuvée.

10. CORRESPONDANCE

10.A) CONSULTATION PUBLIQUE – MODIFICATION PÉRIMÈTRE URBAIN

L'information est diffusée.

11. PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions est accordée aux citoyens dans la salle à 20 h.

12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE R.7174.01.15

Monsieur le conseiller Michel Claveau propose de lever la présente séance à

20 h 05.

Monsieur Réal Côté,
Maire

Monsieur Dave Corneau,
Directeur général